

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait : 06/07/2022

Séance du 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 31

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERDOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Jean-Pierre GRANATA

Délibération :
N° DEL 2022 058

OBJET :
MISE À JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS DE LA COMMUNE

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Marc DERDERIAN

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Didier DELDON (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'avis du comité technique du 28 juin 2022,

Contenu :

Le tableau des effectifs de la commune constitue un outil de gestion des emplois permettant d'adapter le fonctionnement de la commune aux nouveaux besoins des services et aux orientations politiques.

La ville a engagé une action de pérennisation des postes nécessaires au bon fonctionnement des services. A cette fin, les postes suivants sont créés :

• **Restauration scolaire :**

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Restauration scolaire	Adjoint technique	75 %	Aide-cuisinier
Restauration scolaire	Adjoint technique	75 %	Aide-cuisinier
Restauration scolaire	Adjoint technique	79 %	Aide cuisinier – ALSH et livraison
Restauration scolaire	Adjoint technique	45 %	Agent satellite restauration Vernes primaire
Restauration scolaire	Adjoint technique	38 %	Agent satellite restauration Vernes maternelle
Restauration scolaire	Adjoint technique	48 %	Agent satellite restauration Andersen haut
Restauration scolaire	Adjoint technique	48 %	Agent satellite restauration Andersen bas
Restauration scolaire	Adjoint technique	43 %	Agent satellite restauration Charles Perrault

• **ATSEM :**

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Vie scolaire	Adjoint d'animation	100 %	Faisant fonction d'ATSEM dans l'attente de la réussite au concours d'ATSEM

Lorsque l'agent sera admis à faire valoir ses droits à la retraite, le poste de la personne sera supprimé.

Il convient par ailleurs de noter que 3 autres agents faisant fonction d'ATSEM depuis plusieurs années feront l'objet d'une mise en stage sur le grade d'adjoint d'animation dans l'attente de leur réussite au concours d'ATSEM à la rentrée 2022-2023, dans le souci de pérenniser et stabiliser les équipes.

Ainsi, à la rentrée 2022-2023, le service vie scolaire sera composé comme suit :

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Vie scolaire	ATSEM ppal de 1ère classe	100 %	ATSEM – 9 postes
Vie scolaire	ATSEM ppal de 2ème	100 %	ATSEM – 3 postes

	classe		
Vie scolaire	Adjoint d'animation	90 %	Faisant fonction ATSEM – 1 poste
Vie scolaire	Adjoint d'animation	100 %	Faisant fonction ATSEM – 3 postes
Vie scolaire	Adjoint d'animation	60 %	Faisant fonction ATSEM – 2 postes

Le tableau des emplois non-permanents de la commune est modifié comme suit :

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Vie scolaire	Adjoint d'animation	60 %	Faisant fonction ATSEM et remplacement décharge syndicale – 1 poste

• **Périscolaire :**

A compter de la rentrée 2022-2023, les référents périscolaires seront assis sur des emplois permanents. Il apparaît souhaitable de mettre à jour les quotités horaires au regard d'une annualisation sur 12 mois.

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Périscolaire	Adjoint d'animation	100 %	Référent périscolaire et animation du CME
Périscolaire	Adjoint d'animation	100 %	Référent périscolaire et gestion des absences
Périscolaire	Adjoint d'animation	80 %	Référent périscolaire et gestion des projets périscolaires
Périscolaire	Adjoint d'animation	70 %	Référent périscolaire élémentaire – 3 postes
Périscolaire	Adjoint d'animation	52 %	Référent périscolaire maternelle – 3 postes

• **Service des sports :**

Il est proposé de développer le service des sports avec la création de 2 postes : 1 poste à temps complet et 1 poste à temps non complet. Le poste d'éducateur sportif est transféré au service des sports suite à une réorganisation.

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction
Relations citoyennes, vie associative et sports	Adjoint d'animation	100 %	Animateur sportif
Relations citoyennes, vie associative et sports	Adjoint d'animation	70 %	Animateur sportif
Relations citoyennes, vie associative et sports	Éducateur des activités physiques et sportives	100 %	Chargé de la coordination des projets en lien avec le sport, et éducation sportive

Par ailleurs, il est proposé de supprimer un poste non pourvu :

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction	Modification proposée
Direction générale des services - Vivre ensemble	Animateur principal de 2ème classe	100 %	Chargé de mission	Suppression du poste

• **CCAS :**

Le CCAS dispose de 2 porteurs de repas à temps non complet. Il convient de mettre en adéquation le tableau des effectifs du CCAS avec la réalité de travail des agents.

Service	Grade d'ouverture	Quotité horaire à l'année	Fonction	Modification proposée
CCAS	Agent social	100 %	Porteur de repas	80 % correspondant à la réalité travaillée
CCAs	Agent social ppal de 2ème classe	100 %	Porteur de repas	80 % correspondant à la réalité travaillée

Proposition :

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs de la Ville et du CCAS en cohérence avec les éléments ci-dessus exposés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la présente délibération.

**Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,**

**Le Maire,
Vice-président de Saint-Étienne Métropole
Vincent BONY**